

Assemblée générale du 4 février 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Fiche de réunions 2016

Date	Lieu	Objet
4 Janvier	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
7 Janvier	Angers	Réunion interne Sauvegarde de l'Anjou
11 Février	Angers	Conseil de développement
12 Janvier	domicile	Représentation de la Sauvegarde à FNE Pays de la Loire
12 Janvier	Angers	Réunion à la Sauvegarde
13 Janvier	Gennes	Copil Natura 2000
14 Janvier	Angers	Réunion Administrative
14 Janvier	Angers	Pli chez Huissier
18 Janvier	St-Clément de la Place	Réunion administrative
20 Janvier	Angers	Représentation de la Sauvegarde à FNE Pays de la Loire
22 Janvier	Angers	Réunion Film JP Gislard
22 Janvier	Angers	Contact avec adhérent
22 Janvier	Angers	Réunion avec CEN (Préparation. Projection du film JP Gislard.)
23 Janvier	Angers	Présence Nature et Découvertes
26 Janvier	Saumur	Sous-préfecture de Saumur
26 Janvier	Angers	Carte des cours d'eau
27 Janvier	Beaufort-en-Vallée	Authion
27 Janvier	Saint Loup-sur-Thouet	CLE SAGE Thouet (travail en commissions)
28 Janvier	Saint Loup-sur-Thouet	CLE SAGE Thouet (travail en commissions)
28 Janvier	Angers	CODERST
1 ^{er} Février	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
4 Février	Angers	Groupe de travail inter-associations sur le PLUi d'ALM
4 Février	Saint Loup-sur-Thouet	CLE SAGE Thouet
5 Février	Distré	Séance de travail sur les positionnements touristique, économique et résidentiel du Grand Saumurois
5 Février	Angers	Permanences Journées Mondiales Zones Humides
6 Février	Angers	Permanences Journées Mondiales Zones Humides
8 Février	Angers	Rendez-vous avec Mme la Préfète
11 Février	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers – commission aménagement – SCoT du pays Loire Angers
15 Février	Angers	Réunion avec LPO sur PLUi d'ALM
19 Février	Bouillé-Ménard	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon
22 Février	Laval	Réunion MAYENNE ZH (matin) puis Vergonnes
22 Février	Vergonnes	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (après midi)
25 février	Angers	CODERST
25 Février	Noëllet	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon
27 Février	Angers	AG de FNEPL
29 Février	Le Tremblay	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon
1 ^{er} Mars	Angers	ORT en ville
1 ^{er} Mars	Pouancé	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon
2 Mars	Saumur	P.P.R. coteaux saumurois
4 Mars	Angers	Groupe de travail inter associations sur le PLUi d'ALM
4 Mars	Angers	contact adhérent
8 Mars	Saint Mathurin-sur-Loire	Bureau FNE Pays de la Loire
8 Mars	La Chapelle Hullin.	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (matin)+déjeuner

8 Mars	Grugé L'Hôpital	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (après-midi)
11 Mars	Angers	Collectif Boudré
12 Mars	Seiches-sur-le-Loir	Boudré
14 Mars	Angers	Sauvegarde de l'Anjou Réunion de travail
14 Mars	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
15 Mars	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers – commission aménagement – SCoT du Pays Loire Angers
17 Mars	Distré	Séance de travail sur le SCoT du Grand Saumurois : Objectifs du PADD
19 Mars	La Possonnière	AG AMA
21 Mars	Angers	CA CAUE
22 Mars	Angers	PLUI ALM Rencontre avec M. Dimicoli
22 Mars	Thouars	COFIL CTMA Thouet
23 Mars	Angers	CA FNEPL
24 Mars	Angers	CODERST
24 Mars	Angers	LPO : Inauguration des nouveaux locaux
30 Mars	Angers	Réunion avec la salariée de la Sauvegarde
30 Mars	Angers	Contact avec adhérent
30 Mars	Trélazé	AG CLCV
4 Avril	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
6 Avril	Trélazé	Allumettes
6 Avril	Neuillé	Authion Bureau
7 Avril	Angers	Contact administratif
12 Avril	Trélazé	Allumettes
19 Avril	Laval	Bureau CLE Mayenne
19 Avril	Distré	Séance de travail sur le SCoT du Grand Saumurois (PADD et DOO)
21 Avril	Angers	Préparation CB Authion (avec Yves Lepage)
21 Avril	Angers	Contact administratif
21 Avril	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers : Assemblée Générale
26 Avril	domicile	Bureau FNE Pays de la Loire
28 Avril	Angers	CODERST
28 Avril	Beaufort	Authion
29 Avril	Angers	Sauvegarde de l'Anjou : Réunion de travail
30 Avril	Angers	Assemblée Générale Sauvegarde de l'Anjou
2 Mai	Angers	CA CAUE
3 Mai	Angers	Projection Film JP Gislard aux 400 Coups
4 Mai	Laval	SAGE MAYENNE (matin)
9 Mai	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
10 Mai	Saumur	Réunion publique sur le SCoT du Grand Saumurois
18 Mai	Angers	CA FNE Pays de la Loire
23 Mai	St Michel Ch.	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (matin) +
23 Mai	Le Tremblay	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (matin) + déjeuner.
23 Mai	Vergonnes	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon (après-midi)
26 Mai	Angers	CODERST
30 Mai	Beaufort-en Vallée	Déposition à la Gendarmerie : dossier Salmon
31 Mai	Angers	Lac de Maine
31 Mai	Trélazé	Allumettes
1er Juin	Saint Loup-sur-Thouet	CLE SAGE Thouet
3 Juin	Angers	Conférence de presse sur le PLUI ALM
3 Juin	Grugé L'Hôpital.	Réunion Inventaire ZH CLE Oudon
6 Juin	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
7 Juin	domicile	Bureau FNE Pays de la Loire
8 Juin	Angers	Local Place au vélo
9 juin	Montreuil Juigné	CSS Zach System
10 Juin	Angers	Départ de la salariée
13 Juin	Angers	COFIL SLGRI Vals Maine et Louet

13 Juin	Angers	AG CAUE
15 Juin	Beaufort	Authion
17 Juin	Angers	CDPENAF
20 Juin	Angers	RV DDT 49 Barrage Pont du Loir
21 Juin	Angers	Présentation publique du projet de Cœur de Maine
29 Juin	Nantes	Réunion Préfecture des Pays de la Loire Zones vulnérables
30 Juin	Angers	CODERST
30 Juin	Angers	Assemblée plénière du Conseil de Développement de la région d'Angers
30 Juin	Thouars	COFIL CTMA Thouet
1 Juillet	Angers	Réunion de coordination sur le PLUi d'Angers
4 Juillet	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
5 Juillet	Angers	Conseil de développement
5 Juillet	Saint-Crespin-sur-Moine	CSS EPC France
6 Juillet	Laval	Sage Mayenne – GT Irrigation
7 Juillet	Distré	Séance de travail sur le SCoT du Grand Saumurois (PADD)
8 juillet	Angers	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
11 juillet	Angers	Rencontre commission enquête publique PLUI agglomération Angers
20 Juillet	Grez-Neuville	La Potinière
28 Juillet	Angers	CODERST
25 Août	Angers	CODERST
30 Août	Nantes	Réunion BRGM
31 Août	Montreuil Bellay	CA du CAC pour rédaction de l'avis sur le SCoT à proposer à la Sauvegarde
5 Septembre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
9 Septembre	Angers	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
15 Septembre	Distré	Atelier sur le SCoT du Grand Saumurois : Habitat et politique foncière
15 Septembre	Champteussé-sur-Baconne	CSS de la SEDA
20 Septembre	Angers	G.T. SLGRI Vals Maine et Louet
21 Septembre	St-Mathurin-sur-Loire	Réunion Sage Authion
23 Septembre	Angers	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
26 Septembre	Candé	Comité Technique Captage de Vritz
29 Septembre	Distré	Atelier sur le SCoT du Grand Saumurois : Politique de développement - trame verte et bleue
29 Septembre	Angers	CODERST
3 Octobre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
6 octobre	Beaupréau	CLE du SAGE Evre-Thau-Saint Denis
13 Octobre	Angers	Conseil de développement
17 Octobre	Angers	Réunion Sauvegarde de l'Anjou
20 Octobre	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers : Assemblée plénière
20 Octobre	Avoine	CLI Chinon
21 Octobre	Angers	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
27 Octobre	Angers	CODERST
28 Octobre	Saumur	G.T. SLGRI Authion-Loire
28 Octobre	Martigné Briand	Forum des élus du territoire du SAGE Layon, Aubance, Louet
1 Novembre	Angers	Groupe de travail sur l'enquête publique du PLUi d'Angers
3 Novembre	Saumur	G.T. SLGRI Authion-Loire
8 Novembre	Angers	Commission d'aptitude des commissaires enquêteurs
9 Novembre	Ernée	Sage Mayenne Les RV du Sage

9 Novembre	Saint-Varent	Journée d'information sur les systèmes d'épuration
10 Novembre	Candé	Copil Captage de Vritz (journée)
14 Novembre	Angers	Accueil des nouveaux adhérents et CA Sauvegarde de l'Anjou
17 Novembre	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers – commission Angers Métropole face à ses défis
18 Novembre	Les Ponts de Cé	Réunion avec le commissaire enquêteur chargé de l'EP de la Bretelle autoroutière d'accès à Moulin Marcille
23 Novembre	Montreuil Bellay	CSS Phyteurop
24 Novembre	Saumur	Restitution GT SLGRI Authion-Loire
24 Novembre	Angers	CODERST
28 Novembre	Angers	Réunion de présentation par l'équipe projet et ALTER des détails du projet Cœur de Maine
29 Novembre	Angers	Restitution G.T. SLGRI Vals Maine et Louet
5 Décembre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
6 Décembre	Nantes	Réunion DREAL - Associations
12 Décembre	Avoine	CLI Chinon
15 Décembre	Angers	CSS de la CMPP de Bouchemaine
15 Décembre	Angers	CODERST
15 Décembre	Angers	Conseil de développement de la région d'Angers – commission Angers Métropole face à ses défis
20 Décembre	Saumur	COFIL CTMA Thouet - réunion restreinte
28 Décembre	La Ferrière-de-Flée	Rendez-vous St Sauveur de Flée – Dossier éolien
29 Décembre	Cholet	Rencontre avec Mme Martin de la SLA

La Sauvegarde de l'Anjou œuvre depuis 51 ans dans le domaine de la protection du patrimoine puis de l'environnement. Après un premier agrément obtenu en 1976 et consécutivement à une réforme des procédures d'agrément, la Sauvegarde a demandé et obtenu en septembre 2012 le renouvellement pour 5 ans à l'échelle départementale de son agrément au titre de l'urbanisme et de la protection de la nature. Ce dernier arrivant à expiration en 2017 une nouvelle demande a été déposée en Préfecture au mois de septembre 2016 dont nous venons d'apprendre qu'elle a reçu une réponse positive.

La Sauvegarde de l'Anjou est une fédération qui regroupe, fin 2016, 17 associations membres, soit une de moins que l'an passé car l'ADPECS (Association de défense et de protection de l'environnement des Coteaux Saumurois) a été dissoute en début d'année. Plusieurs associations nouvelles sont susceptibles d'adhérer et leur adhésion est à l'étude ; Depuis 2007 les adhérents individuels sont acceptés et constituent un collège au même titre qu'une association..

La Sauvegarde de l'Anjou est adhérente de France Nature Environnement Pays de la Loire ce qui lui permet d'améliorer les liens avec les échelles régionales et nationales du mouvement FNE.

Son action menée essentiellement en bénévolat, porte sur deux pôles d'activité :

- sites et monuments
- environnement

Le temps de bénévolat estimé pour l'année 2016 est de **1580 heures**

Pour l'organisation de son cinquantenaire en 2015, la Sauvegarde de l'Anjou a accueilli successivement 3 volontaires en service civique. La dernière personne accueillie dans ce cadre jusqu'à juin 2016, Marion Antonelli, a beaucoup apporté à la fédération pour améliorer sa communication et le travail d'accueil des bénévoles. Elle a réorganisé le site web en lui ajoutant un flux RSS, et a rendu plus attractifs des documents réalisés par l'association (plaquette de présentation, rapport d'activités 2015, Lettre d'information, mise en page du cahier de proposition pour le PLUI de l'agglomération d'Angers...). Sa présence a permis aussi l'organisation de plusieurs événements grand public et notamment, en collaboration avec le cinéaste Jean Paul Gislard et le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire la projection du film « Pour une Loire vivante, des bras, des boires... des annexes » aux 400 coups à Angers le 3 mai 2016 : cet événement a permis de toucher plus de 300 personnes. Enfin, en lien avec la stratégie « bénévolat » de FNE, Elle a, aussi réalisé les outils de communication à destination des bénévoles (livret d'accueil, fiches missions) ce qui a nécessité de rendre plus lisible le fonctionnement de la fédération et d'identifier les missions à proposer aux différents adhérents.

Depuis le renouvellement de son habilitation en 2012, la Sauvegarde de l'Anjou participe de façon régulière à plus de 25 commissions officielles (CODERST, CSS, Commissions locales de l'eau, CNDPS, CDCOA, Conseil de développement, divers CCSPL etc.) et demande des rendez-vous aux services de l'Etat ou aux élus (Maires, Présidents d'agglomération et du Conseil Départemental) chaque fois qu'un dossier le nécessite. En 2016 ont eu lieu des rencontres avec Mme la Préfète et avec le directeur de la DDT, ainsi qu'avec les responsables des projets d'urbanisme de l'agglomération angevine.

Bilan qualitatif des principales commissions

CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)

Le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), examine les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter principalement au titre des législations et des réglementations relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, aux déchets, à l'eau, à la qualité de l'air et à la santé publique. Il s'est réuni 12 fois dans l'année.

Quelques dossiers ont justifié un vote défavorable du représentant de La Sauvegarde :

- Le barrage de Pont sur le Loir à Villevêque
- La gestion des prélèvements dans l'Authion, toujours aussi opaque
- Les mesures compensatoires insuffisantes pour l'extension de Denkavit dans la zone industrielle de Méron
- La gestion des effluents d'une extension d'un élevage de veaux à Montrevault

La Sauvegarde s'est abstenue sur quelques dossiers comme celui de la modification des contraintes sur l'unité TMB de Bourgneuf en Mauges, la suppression de zones humides sur l'extension de l'hôpital de Longué, l'autorisation de travaux sur le Thouet

Commissions de Suivi de Site (CSS) (anciennement CLIC et CLIS)

La Sauvegarde participe aux réunions des 5 CSS du Maine et Loire concernant les installations classées SEVESO : SEDA de Champteussé sur Baconne : CCMP à Bouchemaine, EPC France (ex Nitro-Bickford) à Saint-Crespin-sur-Moine, Phyteurop à Montreuil-Bellay, Zach System à Avrillé. Ces commissions ont l'obligation de se réunir une fois dans l'année et l'essentiel de ces réunions porte sur la présentation du bilan annuel du service SHSE de l'entreprise et pour 4 d'entre elles sur le suivi des PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) aujourd'hui tous promulgués (La SEDA n'a pas d'obligation de PPRT).

La Sauvegarde participe également à de nombreux autres CSS ainsi qu'à la CLI de la centrale nucléaire de Chinon.

Conseil de Développement de l'agglomération et du pays d'Angers :

La Sauvegarde de l'Anjou a défendu ses orientations sur les dossiers traités par le Conseil de Développement et notamment sur le SCoT du pays Loire Angers, et sur le PLUi. Elle est représentée dans le groupe de travail sur les défis de la région d'Angers, qui revisite notamment un bon nombre d'avis exprimés par le Conseil de Développement sur les documents d'urbanisme, le plan climat énergie local, l'agenda 21 et le plan local pour la biodiversité, pour lesquels les contributions de la Sauvegarde de l'Anjou ont été importantes

Dossiers importants de l'année

Urbanisme

Révision du SCoT du Grand Saumurois

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, la Sauvegarde de l'Anjou avait demandé que le SCoT soit revu, en fonction de ses observations, avant sa mise à l'enquête publique. L'avis de la Sauvegarde de l'Anjou avait été conforté par celui de l'Etat, qui avait également demandé de revoir le document avant sa mise à l'enquête publique.

Les études ont donc été reprises en 2015 et se sont poursuivies en 2016. La Sauvegarde de l'Anjou était représentée aux réunions de concertation par Daniel Grémy, membre du CA du CAC de Montreuil Bellay, en liaison avec les personnes ressources urbanisme de la Sauvegarde et avec la section LPO locale.

La Sauvegarde de l'Anjou a notamment émis un avis écrit, en septembre, sur le projet de SCoT, à l'occasion de la consultation des personnes publiques et personnes associées. Elle a intégré dans son avis les observations faites par la CAC de Montreuil Bellay.

Une partie des observations de la Sauvegarde de l'Anjou a été prise en compte pour la mise au point du projet avant l'enquête publique : le DOO précise les obligations des PLU concernant la déclinaison locale de la trame verte et bleue esquissée par le SCoT.

La Sauvegarde de l'Anjou a également fait une déposition auprès de la commission d'enquête publique, en novembre. Elle souligne les lacunes que présente encore le projet, concernant le cadre de vie, la préservation de la biodiversité, ainsi que les patrimoines environnemental, bâti et paysager. Elle rappelle que les objectifs de croissance de population ne sont pas réalistes, et demande en conséquence au commissaire enquêteur d'émettre des réserves sur ces points.

Révision du SCoT du pays Loire Angers

La Sauvegarde de l'Anjou a participé aux quelques réunions de concertation organisées en début d'année. Elle a transmis, en avril, un avis écrit au Président du Pôle Métropolitain Loire Angers, sur le projet de SCoT arrêté. Elle approuve la majorité des orientations présentées dans le PADD, hormis celles concernant l'environnement et les déplacements. Mais leur mise en œuvre dans le DOO n'est pas à la mesure des ambitions affichées. La Sauvegarde de l'Anjou demande donc de modifier et de compléter le DOO dans les domaines de l'environnement, des paysages, du changement climatique, du logement, des risques et de l'aménagement.

La Sauvegarde de l'Anjou a réitéré ces observations dans sa déposition faite en juillet, à l'occasion de l'enquête publique. Elle a porté ses préoccupations dans les réunions du Conseil de Développement consacrées à ce sujet.

Révision du PLU intercommunal d'Angers Loire Métropole

La Sauvegarde de l'Anjou a participé à quelques réunions d'information organisées par les élus. Elle a organisé et animé un travail inter associatif sur le projet de PLUi (arrêté en décembre 2015), regroupant l'ADZI 49, la LPO, Place au Vélo, la Renaissance de la Doutre et la Sauvegarde de l'Anjou. Ce travail a été formalisé par un document illustré de 27 pages et transmis, en mars, au Président d'Angers Loire Métropole, comme contribution à la consultation sur le projet de PLUi en tant que personne associée. Il a fait l'objet d'un encart spécifique dans la lettre d'information n°9 en mai et présenté à la presse, début juin.

Le Groupe de travail inter associatif a en effet jugé que le PLUi n'était pas satisfaisant en plusieurs domaines : déplacements, biodiversité, patrimoines bâtis, naturels et paysagers.

Il est nécessaire de revoir les objectifs et orientations du programme d'actions pour les déplacements, afin de les mettre en adéquation avec les politiques affichées dans le PADD. Par ailleurs celle-ci manquent d'ambition.

Les dispositions pour la trame verte et bleue sont insuffisantes et peu opérationnelles pour préserver la biodiversité. Les zones humides doivent être protégées.

La volonté de mieux prendre en compte le patrimoine n'est pas mise en œuvre dans le projet de PLUi. La question du paysage, bien traitée pour la vallée de la Loire est ignorée pour celle de la Maine.

Certaines dispositions s'opposent à l'objectif de rapprocher habitat, services et emplois pour diminuer les besoins en déplacement, c'est notamment le cas de la zone de Moulin Marcille.

L'adaptation au changement climatique devrait être traitée. La protection de l'environnement devrait être renforcée.

Ce document a été joint au dossier d'enquête publique par Angers Loire Métropole, comme il est d'usage.

Au cours de l'enquête publique (juin et juillet), la Sauvegarde de l'Anjou a demandé au président de la commission d'enquête, dans un objectif d'information plus complète du public, la mise à disposition d'études permettant une meilleure compréhension du dossier. Elle n'a pas obtenu satisfaction. Ces études avaient précédemment été demandées, sans succès, à Angers Loire Métropole.

La Sauvegarde de l'Anjou a transmis une déposition et l'a explicitée au cours d'une réunion, en juillet, avec le président de la commission d'enquête. Elle y insiste sur les éléments jugés les plus stratégiques.

La Commission d'enquête publique n'a pas analysé les documents (avis et déposition) écrits par la Sauvegarde de l'Anjou, dans son rapport après enquête, fragilisant ainsi, par négligence, la procédure d'enquête du PLUi sur le plan juridique.

La Sauvegarde de l'Anjou a attiré l'attention d'ALM, qui n'avait pas plus évoqué ces observations dans sa réponse à la commission d'enquête. Des réunions organisées rapidement en fin d'année par les élus ont fait état de modifications qui pourraient être consenties par ALM pour tenir compte d'une partie des observations de la Sauvegarde de l'Anjou.

Ligne B du tramway d'Angers

La Sauvegarde de l'Anjou a déposé un avis sur le dossier d'enquête publique en octobre.

Elle regrette que la mise en service de la ligne B ait été retardée, compte tenu des besoins actuels en déplacements insuffisamment pris en compte ; elle a exprimé publiquement sa position : http://www.angersmag.info/Climat-urbanisme-habitants-pourquoi-la-ligne-B-du-tram-ne-peut-attendre_a11854.html

Lors de la phase de concertation préalable, elle avait soulevé de nombreux aspects d'aménagement du territoire métropolitain et de l'hyper centre. La plupart de ces questions et suggestions sont restées sans réponse sur le fond, alors que l'impact d'un tel aménagement est très important pour l'avenir du territoire angevin. Elles ont été reprises dans la déposition auprès de la commission d'enquête.

Projet Cœur de Maine

Au vu des éléments de projet, explicités en réunions publiques, la Sauvegarde de l'Anjou a posé par écrit, en octobre, plusieurs questions, notamment sur :

- La préservation et la valorisation du paysage emblématique que constitue la traversée de l'agglomération par la Maine
- Le confortement de la liaison écologique verte et bleue, entre deux réservoirs essentiels de biodiversité : les Basses vallées Angevines et la Vallée de la Loire.
- Les impacts négatifs de la conservation de la voie des berges

Elle a été invitée en novembre, à une présentation des détails du dossier par l'équipe projet, mais n'y a pas trouvé de réponse à ses questions stratégiques.

Bretelle autoroutière d'accès sud à Moulin Marcille

La Sauvegarde de l'Anjou a formalisé une déposition à l'enquête publique et l'a explicitée lors d'une réunion avec le commissaire enquêteur, en novembre.

Elle a demandé que le projet soit abandonné et que le commissaire enquêteur donne un avis défavorable.

Ce projet a un impact considérable sur l'environnement, alors que d'autres solutions existent, pour remplir les mêmes fonctions avec un impact bien moindre. Ces solutions ne sont pas évoquées dans le dossier. Les impacts cumulés du projet avec tous les projets réalisés ou projetés par la commune dans ce secteur ne sont pas examinés. Le dossier ne démontre nullement que le projet est d'utilité publique pour Angers Loire Métropole qui la finance pourtant entièrement. Par ailleurs l'aménagement de la ZAC est contraire aux objectifs d'urbanisme affirmés dans le PLUi.

Plusieurs dépositions vont dans le même sens. Le dossier est très fragile sur le plan juridique.

En conséquence, Angers Loire Métropole a indiqué à Mme la Préfète que le projet était abandonné, et le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable.

Allumettes

La Sauvegarde de l'Anjou est intervenue, pour un meilleur respect du site, sur le projet d'installation d'un magasin LIDL dans une partie de l'ancienne Manufacture des Allumettes de Trélazé. Son apport a permis une amélioration du projet.

Elle a aussi été associée par le maître d'ouvrage au jury concernant l'aménagement de logements dans d'anciennes Halles préservant cette architecture particulière, objet de la charte signée entre le propriétaire et l'Etat suite aux actions que nous avons exercées avec les associations locales.

Environnement

Dossiers relatifs aux risques industriels

Société Denkavit – Zone Industrielle de Méron

Les arrêtés ministériel et préfectoral de 2013, permettent une certaine urbanisation de la zone industrielle sous réserve de respecter des règles précises. Une première enquête publique sur un dossier d'extension des Etablissements Denkavit s'est tenue en novembre 2016. Nous y avons pointé des insuffisances sur l'évitement du projet et surtout souligné que les principales compensations prévues n'en étaient pas. La non-réalisation par Saumur Loire Développement des réserves foncières qu'elle devait constituer a fait l'objet de courriers au Préfet et au Président de l'agglomération.

Société Industrielle de St Florent le Vieil

Ce dossier des nuisances sonores émanant de l'usine Lactalis reste une préoccupation majeure de la Sauvegarde après le rejet en décembre 2015 de notre demande auprès du tribunal d'instance d'Angers. Nous avons renoncé à poursuivre en appel dans l'attente d'une nouvelle campagne de mesures acoustiques qui a été commandée par la DREAL mais dont nous attendons toujours les résultats

Dossiers relatifs aux déchets

Stockage de VHU à Mazé (49) :

Sur le territoire de la commune de Mazé, un particulier procède depuis plus de 20 ans au stockage de nombreux véhicules hors d'usage (VHU) sur des parcelles lui appartenant sans la moindre autorisation. De par la dangerosité potentielle d'une telle activité, celle-ci relève de la législation des ICPE et doit donc donner lieu à un contrôle par l'autorité administrative. En dépit de nombreuses mises en demeure adressées par le préfet de Maine-et-Loire, le responsable de ce stockage a refusé de mettre son installation en régularité avec la législation. Aux côtés de FNE Pays de la Loire, la Sauvegarde de l'Anjou s'est constituée parties civiles à son encontre lors d'une audience organisée devant le tribunal correctionnel de Saumur. Par jugement du 10 novembre 2016, le tribunal a condamné le responsable à une amende, à la remise en état des lieux sous astreinte et au versement à chacune des associations de 500€ de dommages et intérêts et 200€ de frais de procédure.

Dossiers relatifs à l'eau

Captage de Vritz

Enfin, il est désormais possible de travailler sur ce secteur géographique où la qualité de l'eau n'avait cessé de se dégrader. Sous la direction de la DDT, après plusieurs mois de travail, le 26 septembre 2016 a été signé un contrat territorial permettant aux agriculteurs engagés dans la démarche de bénéficier d'aides techniques et financières et d'améliorer leurs pratiques. Une étude de datation de l'eau très intéressante a été menée. Elle permet de déterminer le circuit de l'eau des nappes de Vritz et devrait permettre de constater ou non dans les années à venir les progrès réalisés. Saluons au passage le bon travail réalisé par la Chambre d'Agriculture et la DDT sur ce secteur.

Authion

La Chambre d'agriculture est régulièrement reconduite, après avis du CODERST, comme "organisme unique" pour déposer les demandes des irrigants du seul secteur réalimenté et doit procéder au regroupement des demandes d'autorisations temporaires de prélèvements d'eau destinés à l'irrigation dans les cours d'eau du bassin versant de l'Authion et leur nappe d'accompagnement.

La Sauvegarde reste très vigilante sur ce dossier sensible où elle juge que les conditions de transparence sont toujours insuffisantes.

Par ailleurs le PPRI « Val d'Authion » a fait l'objet d'une révision et la Préfète l'a qualifié de plus contraignant que le précédent.

SAGEs

Les SAGEs

La Sauvegarde de l'Anjou participe aux réunions d'élaboration des SAGEs (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des bassins versants de l'Authion, du Layon-Lys-Aubance, de la Mayenne, du Thouet, de l'Evre et de ses affluents et en qualité de membre de chaque CLE (Commission Locale de l'Eau).

SAGE AUTHION

La Sauvegarde est représentée par son président au bureau de la Commission Locale de l'Eau du Sage AUTHION

La CLE a arrêté le projet de SAGE, fruit de compromis qui permettront une meilleure gestion des eaux, surtout quantitativement. L'enquête publique sur ce projet aura lieu du 28/2 au 31/3/17

SAGE MAYENNE

La Sauvegarde de l'Anjou est membre du bureau de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du bassin de la Mayenne depuis novembre 2010. La fin de l'année 2016 a vu le renouvellement de la CLE et les prochaines élections du bureau se tiendront le 03 février 2017.

Lors de l'année 2016 une Étude-diagnostic des prélèvements et de l'irrigation sur le bassin de la Mayenne a démarré. L'étude s'attache à traiter :

- La caractérisation de la ressource en eau
- Les prélèvements pour l'irrigation (volumes, localisations, surfaces irriguées, liens surfaces irriguées/volumes prélevés, assolement global irrigué

Le travail sera poursuivi en prenant en compte les cheptels, les plans d'eau et un en réalisant un bilan débits/prélèvements/rejets.

SAGE OUDON

Bien que la Sauvegarde de l'Anjou ne soit pas membre de la CLE Oudon, elle a été conviée aux réunions de préparation et restitution des inventaires de Zones Humides sur le territoire du SAGE Oudon. Des inquiétudes exprimées (voire quelques pressions) au départ parmi les habitants et membres de la profession agricole. Les surfaces sont peu conséquentes et les conclusions ont été acceptées. Les nouveaux zonages seront pris en compte dans les documents d'urbanisme. A noter que ces inventaires ne se substituent pas aux études d'impact nécessaires en cas de projet d'urbanisation d'un secteur.

SAGE LAYON

Le SAGE Layon bien que voté en CLE, n'a pas été suivi par les commissaires enquêteurs qui l'ont refusé lors de l'enquête publique. Les raisons en étaient presque essentiellement l'extension du périmètre du SAGE. Le SAGE Layon doit revoir sa copie.

Suite au recours de la Sauvegarde devant le TA de Nantes contre l'arrêté préfectoral des Deux Sèvres concernant l'extension du périmètre du SAGE Layon, le 14/09/2016, le TA de Nantes se prononce incompétent et transmet le dossier au TA de Poitiers.

SAGE THOUET

Le représentant de la Sauvegarde a participé aux divers groupes de travail et aux réunions de la CLE, ainsi qu'à une journée d'information sur les systèmes d'épuration. Cette année se conclut la présentation de l'état initial-diagnostic-

CTMA (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques) THOUET

Le représentant de la Sauvegarde a participé aux différents COPIL avant d'être invité à la réunion restreinte d'élaboration du prochain CTMA, ce qui est une reconnaissance de nos compétences au sujet de la dynamique alluviale et de l'écosystème fluvial pour défendre la nécessité de remettre la libre circulation des espèces et des sédiments

COMITE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

La Sauvegarde de l'Anjou est également présente au Comité de Bassin Loire-Bretagne (Agence de l'Eau) par une de ses administratrices désignée au titre de France Nature Environnement Pays de la Loire.

En 2016, plusieurs réunions se sont tenues afin d'étudier très précisément la liste des territoires classés en zones vulnérables (nitrates) sur tout le bassin Loire-Bretagne et ce, afin de parvenir à un classement validé par tous.

La commission Inondations Plan Loire été occupée par l'étude et la validation de plusieurs SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation). Celle du Val d'Authion sera examinée au 1^{er} semestre 2017.

L'année 2016 a vu également la naissance de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, dont certains aspects concernent le Comité de Bassin (n° 2016-1087 du 8 août 2016).

A noter : une journée extrêmement intéressante organisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Tours en novembre dernier sur le thème « Eau et urbanisme, concevoir une ville durable ». A voir et revoir : toutes les présentations et vidéos sont disponibles sur le site : http://www.eau-loire-bretagne.fr/les_rendez-vous_de_leau/les_rencontres/Rencontres_2016

CESER

(Conseil Economique, Social, Environnemental des Pays de la Loire)

<http://ceser.paysdelaloire.fr/>

La Sauvegarde de l'Anjou est présente au CESER (Conseil Economique Social Environnemental Régional) par une de ses administratrices désignée au titre de France Nature Environnement Pays de la Loire.

Les travaux du CESER comportent des études, des avis sur les politiques régionales et les budgets régionaux. Il s'agit de la première année pleine du mandat des nouveaux élus régionaux. Sur les nouveaux contrats de territoires, nous avons fait part de notre regret que la région ne sollicite plus l'avis des Conseils de Développement et que d'autre part, elle ait fait le choix de ne plus les financer.

En fin d'année 2017, le CESER des Pays de la Loire sera entièrement renouvelé.

Conclusions

Après la forte mobilisation en 2015 pour fêter les 50 ans de la Sauvegarde de l'Anjou, cette année 2016 a vu la fin de notre dernier emploi en service civique en juin. Une nécessaire réorganisation s'en est suivie avec la mise en place d'une permanence de bénévoles tous les lundis après-midi ; pour que celle-ci perdure il conviendra que chacun s'investisse dans le fonctionnement interne de l'association. Comme le montre au début de ce rapport la fiche qui fait le bilan des réunions, la Sauvegarde a été représentée comme chaque année dans de très nombreuses commissions et instances où elle a défendu sa conception de la protection de l'environnement et du patrimoine.

L'essentiel des préoccupations et de l'investissement de la Sauvegarde en 2016 a concerné les dossiers d'urbanisme : révisions des différents SCoTs (Pays Loire- Angers, Segré, Grand Saumurois), PLUi de l'agglomération angevine, projet Cœur de Maine et ligne B du tramway. Pour tous ces dossiers des contacts avec les élus responsables des projets ont été poursuivis et se sont parfois avérés fructueux comme pour l'abandon de la bretelle d'accès à la zone de Moulin Marcille.

La Sauvegarde continue sa vigilance sur certaines zones sensibles et certaines installations classées : c'est le cas du Val d'Authion où les prélèvements restent trop prégnants surtout en année de sécheresse ou de la zone industrielle de Méron pour un projet d'extension d'une installation ancienne dans cette zone particulièrement sensible : des mesures compensatoires jugées insuffisantes justifient notre opposition, signifiée successivement à l'enquête publique et au CODERST. C'est aussi le cas de l'usine Lactalis de Saint Florent dont les nuisances sonores ne cessent pas et où l'on est toujours dans l'attente de mesures acoustiques probantes.

Toutes ces actions ont entraîné une reconnaissance des pouvoirs publics du rôle important de la Sauvegarde de l'Anjou, reconnaissance qui vient de se manifester par le renouvellement pour 5 ans de son agrément au titre de la protection de l'environnement.